



# Le Comité d'Entreprise est renforcé dans sa légitimité

CFDT  
NextiraOne

Le 16 décembre  
2010

## Les Délégués CFDT

- Gérard ATTARD
- Pierre-Henri BEAUVAL
- Pascal BERTHELOT
- Claudie BOBET
- Stéphane BOUVIER
- Philippe CHERON
- Guillaume DEMBACK
- Philippe DUBOIS
- Dominique EDET
- Joseph-Jean FUTRZYNSKY
- Cécile GAUTIER
- Christophe GUILBERT
- Bernard GUYONNAUD
- Didier GUYON
- Jean-Louis JOLIVE
- Stéphane KAZAZIAN
- Ollivier KERGOAT
- Abdel KRIM
- Gilbert LEBRUN
- Guillaume LEROY
- Miguel NOLOT
- Annie NORSIC
- Laurent PAULY
- Herve PHILIPPE
- Eric PHILIPPOT
- Cathy PORTEU
- Laurent ROPARS
- James SANG
- Jean Luc SEILLER
- François SIMON
- Philippe VIENNE
- Thierry VIOLLIN

[CFDT NextiraOne](#)

[www.cfdtnextiraone.fr](http://www.cfdtnextiraone.fr)

Depuis la rentrée 2010, pour la troisième fois en quatre mois, le 14 décembre 2010, le syndicat CGT vient d'être débouté.

Depuis leur premier **recours** contre la décision de la Direction départementale du travail le 2 septembre au tribunal administratif, une deuxième **procédure** le 27 octobre contestant l'accord du protocole préélectoral signé le 20 Juillet 2010 par la CFDT. Pour finir, la CGT dépose une demande d'annulation du collège 3 des dernières élections professionnelles.

Depuis le 2 septembre, les décisions de justice sont tombées, Les juges ont tranché et tous les recours demandés par la CGT sont **déboutés**. Notre Comité d'Entreprise est conforté dans sa légitimité et va de ce fait pouvoir enfin œuvrer pour l'intérêt général des salariés.

## A la réunion plénière du Comité d'Entreprise des 8 et 9 décembre 2010.

La situation financière de NextiraOne est préoccupante. Les annonces faites par notre Directeur Général ne sont pas en mesure de rassurer les élus CFDT.

La CFDT conteste le versement des bonus et des variables qui seront grandement inférieurs aux efforts demandés aux intéressés. Nous avons également dénoncé en plénière qu'il était inacceptable d'avoir procédé aux évolutions de carrière vers le niveau 5.2 et plus, alors que la Direction a décidé de diminuer le montant des bonus en attribuant uniquement l'équivalent d'un treizième mois.

Une annonce identique est transmise pour l'attribution des variables en janvier 2011. Quels seront les pourcentages des variables (aucunes infos réelles et sérieuses à ce jour).

Enfin, lors de notre dernier CE, des déclarations importantes ont été faites par la CGT (en campagne électorale jusqu'au 14 décembre 2010). Cette dernière a contesté l'embauche d'un salarié en CDD dans le sud Ouest (fils d'un élu d'une autre organisation, actuellement au RSA) et ce malgré la signature du contrat effectuée par le Secrétaire du CE. Et qui plus est, a tout simplement demandé en plénière la démission du signataire...dans quel but ??? La CFDT est contre tout emploi précaire et s'est engagée à embaucher en CDI.

Enfin, en 2011, fort de toutes ces décisions, le Comité d'Entreprise France va enfin pouvoir déployer toutes les activités sociales, créer le site Web qui permettra la diffusion d'informations afin d'accéder en toute simplicité à toutes les prestations et activités qui vous seront proposées.

Contrairement au détracteur, le Comité d'Entreprise unique fonctionne. Les manœuvres et entraves de l'année 2010 pour stopper le Comité d'Entreprise font partie **du passé**. Le Comité d'Entreprise va pouvoir remplir pleinement son rôle: économique, social et veiller à la sauvegarde de nos emplois, ce qui est une attente forte de la majorité des salariés de NextiraOne France.

Dès janvier, un calendrier des obligations sera fixé afin d'éviter les reports d'informations et de consultations que nous avons subis en 2010 en partie dus aux carences des instances CE et CCE.

**La CFDT vous remercie pour votre confiance et vous souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année.**